

RCS : COLMAR Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00052 Numéro SIREN : 488 221 672 Nom ou dénomination : COFIME AUDIT
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2022 sous le numéro de dépôt 607

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE COLMAR

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

RECEPISSE DE DEPOT

COFIME AUDIT

5 rue Bertrand Monnet
68025 COLMAR CEDEX

V/REF :

N/REF : 2006 B 52 / 2022-B-607

Le greffier du tribunal judiciaire de Colmar certifie qu'il a reçu le 21/01/2022,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2021.

Concernant la société

COFIME AUDIT
Société par actions simplifiée
5 rue Bertrand Monnet
68000 Colmar

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2022-B-607 le 31/01/2022

R.C.S. COLMAR TJ 488 221 672 (2006 B 52)

Fait à COLMAR le 31/01/2022,

LE GREFFIER



COFIME AUDIT

Société par Actions Simplifiée au Capital de 40 000 euros

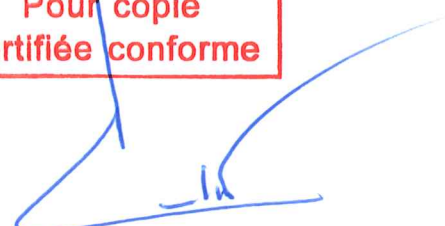
5 Rue Bertrand Monnet

68000 COLMAR

RCS COLMAR 488 221 672

COMPTES ANNUELS CLOS AU 30 JUIN 2021

**Pour copie
certifiée conforme**



Bilan actif

COFIME AUDIT

Etats de synthèse au 30/06/2021

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	3 500,00		3 500,00	3 500,00
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	45 592,14	32 574,07	13 018,07	15 580,04
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	49 092,14	32 574,07	16 518,07	19 080,04
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	472 789,69	118 961,00	353 828,69	373 181,39
Fournisseurs débiteurs				88 111,92
Personnel	1 740,44		1 740,44	1 329,45
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	81 539,77		81 539,77	8 202,20
Autres créances	540 137,05		540 137,05	127 282,92
Divers				
Disponibilités	400 401,29		400 401,29	455 567,79
Charges constatées d'avance	16 091,26		16 091,26	11 816,55
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 512 699,50	118 961,00	1 393 738,50	1 065 492,22
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 561 791,64	151 535,07	1 410 256,57	1 084 572,26

Bilan passif

COFIME AUDIT

Etats de synthèse au 30/06/2021

	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000,00	40 000,00
Réserve légale	4 000,00	4 000,00
Autres réserves	220 000,00	220 000,00
Report à nouveau	13 422,19	13 040,07
Résultat de l'exercice	61 852,32	15 382,12
TOTAL CAPITAUX PROPRES	339 274,51	292 422,19
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		3 000,00
Provisions pour charges	14 620,00	18 538,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 620,00	21 538,00
<i>Emprunts</i>	<i>300 460,18</i>	<i>300 070,89</i>
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>60,00</i>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	300 520,18	300 070,89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	489 208,22	104 350,45
<i>Personnel</i>	<i>84 830,41</i>	<i>57 243,02</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>51 242,49</i>	<i>74 935,12</i>
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	<i>17 433,00</i>	<i>1 348,00</i>
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>87 304,37</i>	<i>83 379,51</i>
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>6 482,39</i>	<i>7 571,68</i>
Dettes fiscales et sociales	247 292,66	224 477,33
Autres dettes	4 260,00	31 736,40
Produits constatés d'avance	15 081,00	109 977,00
TOTAL DETTES	1 056 362,06	770 612,07
TOTAL PASSIF	1 410 256,57	1 084 572,26

COMPTE DE RESULTAT

COFIME AUDIT

Etats de synthèse au 30/06/2021

	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	%	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
Production vendue	1 577 264,00	100,00	1 264 635,46	100,00	312 628,54	24,72
Subventions d'exploitation	1 822,22	0,12			1 822,22	
Autres produits	41 465,84	2,63	16 443,52	1,30	25 022,32	152,17
Total	1 620 552,06	102,74	1 281 078,98	101,30	339 473,08	26,50
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	1 000 620,02	63,44	705 031,82	55,75	295 588,20	41,93
Total	1 000 620,02	63,44	705 031,82	55,75	295 588,20	41,93
MARGE SUR M/SES & MAT	619 932,04	39,30	576 047,16	45,55	43 884,88	7,62
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	10 001,23	0,63	10 125,84	0,80	-124,61	-1,23
Salaires et Traitements	346 550,17	21,97	372 786,15	29,48	-26 235,98	-7,04
Charges sociales	143 077,72	9,07	140 337,35	11,10	2 740,37	1,95
Amortissements et provisions	39 465,68	2,50	22 282,58	1,76	17 183,10	77,11
Autres charges	7,42		9 750,23	0,77	-9 742,81	-99,92
Total	539 102,22	34,18	555 282,15	43,91	-16 179,93	-2,91
RESULTAT D'EXPLOITATION	80 829,82	5,12	20 765,01	1,64	60 064,81	289,26
Produits financiers	3 990,65	0,25	1 575,00	0,12	2 415,65	153,37
Charges financières	943,24	0,06	70,89	0,01	872,35	NS
Résultat financier	3 047,41	0,19	1 504,11	0,12	1 543,30	102,61
RESULTAT COURANT	83 877,23	5,32	22 269,12	1,76	61 608,11	276,65
Charges exceptionnelles			4 351,99	0,34	-4 351,99	-100,00
Résultat exceptionnel			-4 351,99	-0,34	4 351,99	-100,00
Participation des salariés	4 591,91	0,29	0,01		4 591,90	NS
Impôts sur les bénéfices	17 433,00	1,11	2 535,00	0,20	14 898,00	587,69
RESULTAT DE L'EXERCICE	61 852,32	3,92	15 382,12	1,22	46 470,20	302,11

"COFIME AUDIT"

Société par Actions Simplifiée au Capital de 40 000 euros

5 Rue Bertrand Monnet

68000 COLMAR

RCS COLMAR 488 221 672

**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 NOVEMBRE 2021**

Exercice clos le 30 juin 2021

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à **61 852,32 euros** de la façon suivante :

- à titre de **dividendes** **30 000,00 euros**
soit 15 euros par action
- au compte **Autres réserves** **30 000,00 euros**
- au compte **Report à nouveau créditeur** **1 852,32 euros**
- Total égal au bénéfice de l'exercice** **61 852,32 euros**

Ce dividende serait mis en paiement au siège social **à compter de ce jour.**

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **30 juin 2021** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts mais non soumis s'élève à **29 760 euros** s'agissant d'une distribution au profit de personnes morales, le montant soumis à l'abattement de 40% s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques s'élève à **240 euros**.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2018

Néant

Exercice clos le 30 juin 2019

Néant

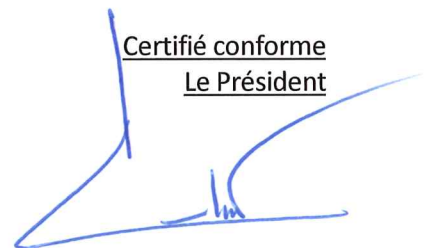
Exercice clos le 30 juin 2020

. Dividendes éligibles mais non soumis à l'abattement de 40% s'agissant d'une distribution au profit de personnes morales : 14 880 euros

. Dividendes éligibles mais non soumis à l'abattement de 40% s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques : 120 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président





Girelle

Frédéric ZIMMER
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Siège social
7, Quai Jacques Sturm
67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 30 71 40
Fax 03 88 30 57 46

COFIME AUDIT SAS

5, rue Bertrand Monnet

68000 COLMAR

RCS COLMAR TI 488 221 672
N° de Gestion 2006 B 52

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE**

Exercice du 01. 07. 2020 au 30. 06. 2021



Frédéric ZIMMER
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Siège social
7, Quai Jacques Sturm
67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 30 71 40
Fax 03 88 30 57 46

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice du 01. 07. 2020 au 30. 06. 2021

COFIME AUDIT SAS

5, rue Bertrand Monnet

68000 COLMAR

RCS COLMAR TI 488 221 672
N° de Gestion 2006 B 52

A l'Assemblée générale de la société COFIME AUDIT SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale des actionnaires, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COFIME AUDIT SAS relatifs à l'exercice clos le 30/06/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 21 octobre 2021

Frédéric ZIMMER
Commissaire aux comptes



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	3 500		3 500	3 500
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	45 592	32 574	13 018	15 580
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	49 092	32 574	16 518	19 080
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	472 790	118 961	353 829	373 181
Autres créances	623 417		623 417	224 926
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	400 401		400 401	455 568
Charges constatées d'avance (3)	16 091		16 091	11 817
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 512 700	118 961	1 393 739	1 065 492
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 561 792	151 535	1 410 257	1 084 572
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	220 000	220 000
Report à nouveau	13 422	13 040
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	61 852	15 382
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	339 275	292 422
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		3 000
Provisions pour charges	14 620	18 538
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 620	21 538
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	300 520	300 071
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	489 208	104 350
Dettes fiscales et sociales	247 293	224 477
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 260	31 736
Produits constatés d'avance	15 081	109 977
TOTAL DETTES	1 056 362	770 612
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 410 257	1 084 572
(1) Dont à plus d'un an (a)	288 045	
(1) Dont à moins d'un an (a)	768 317	770 612
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	60	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 515 574	61 690	1 577 264	1 264 635
Chiffre d'affaires net	1 515 574	61 690	1 577 264	1 264 635
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 822	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			41 369	16 438
Autres produits			97	5
Total produits d'exploitation (I)			1 620 552	1 281 079
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 000 620	705 032
Impôts, taxes et versements assimilés			10 001	10 126
Salaires et traitements			346 550	372 786
Charges sociales			143 078	140 337
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 838	4 010
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			35 628	14 713
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				3 560
Autres charges			7	9 750
Total charges d'exploitation (II)			1 539 722	1 260 314
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			80 830	20 765
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3 991	1 575
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			3 991	1 575
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			943	71
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			943	71
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			3 047	1 504
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			83 877	22 269

Compte de résultat

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4 352
Total charges exceptionnelles (VIII)		4 352
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-4 352
Participation des salariés aux résultats (IX)	4 592	
Impôts sur les bénéfices (X)	17 433	2 535
Total des produits (I+III+V+VII)	1 624 543	1 282 654
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 562 690	1 267 272
BENEFICE OU PERTE	61 852	15 382
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	3 990	1 575
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COFIME AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 1 410 257 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 61 852 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.79 %
- Taux de croissance des salaires : 1.50 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : faible à moyen
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2013)



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire COVID-19 ayant impacté l'économie française et mondiale en 2020 n'a pas eu d'influence significative sur l'activité de notre entité ni sur son patrimoine au titre de l'exercice clos au 30/06/2021.

Néanmoins, afin de se prémunir contre tout risque d'exploitation, notre entité a souscrit à deux PGE amortissables sur 5 ans pour un montant global de 300 K€.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 500			3 500
Immobilisations incorporelles	3 500			3 500
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 239			12 239
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 078	1 276		33 353
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	44 316	1 276		45 592
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	47 816	1 276		49 092



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 276		1 276
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 276		1 276
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 291	1 224		5 515
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 445	2 614		27 059
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	28 736	3 838		32 574
ACTIF IMMOBILISE	28 736	3 838		32 574

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 112 298 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	472 790	472 790	
Autres	623 417	623 417	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 091	16 091	
Total	1 112 298	1 112 298	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	844
COMPTES COURANT DES ASS.INTERETS CO	3 991
Total	4 835



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	18 538		3 918		14 620
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	3 000		3 000		
Total	21 538		6 918		14 620
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			6 918		
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 056 362 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	60	60		
- à plus de 1 an à l'origine	300 460	12 415	288 045	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	489 208	489 208		
Dettes fiscales et sociales	247 293	247 293		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 260	4 260		
Produits constatés d'avance	15 081	15 081		
Total	1 056 362	768 317	288 045	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	375			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	181 740
INT.COURUS/EMPRUNT ETABLIS.CREDIT	85
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A P	38 974
DETTES PROVISIONNEES POUR PARTICIPA	4 592
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL A PAYER	32 146
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	14 483
ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER	5 960
ETAT CHARGES A PAYER	2 449
ETAT CHARGES A PAYER - AGEFOS	936
ETAT TAXE APPRENTISSAGE	749
Total	282 114

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	16 091		
Total	16 091		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	15 081		
Total	15 081		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

30/06/2021	
FRANCE	1 515 574
ETRANGER	61 690
TOTAL	1 577 264

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	83 877	17 433	66 444
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés	4 592		4 592
Résultat comptable	79 285	17 433	61 852
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 9 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
Total	9	



Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
GARANTIE DE L'ETAT SUR PGE (90% DU MONTANT OCTROYE)	270 000
Autres engagements reçus	270 000
Total	270 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 620 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 14 620 euros

Méthode taux d'actualisation : 0.79 %

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

